

Passage éclair en Palestine occupée

Lundi 27 avril, 14h30. Notre avion atterrit à l'aéroport Ben Gourion, Tel Aviv, Israël. C'est le début de notre voyage tant attendu en Palestine. Un voyage qui ne durera que 24h durant lesquelles nous ne voyons même pas la lumière du jour. Suite à six mois de préparation, de nombreuses réunions, des rencontres prometteuses, de beaux projets et surtout l'espoir de rencontrer enfin le peuple palestinien, notre voyage est écourté après quelques heures passées dans les cellules sionistes.

Dans les longs couloirs de l'aéroport, les murs sont recouverts d'affiches publicitaires incitant au tourisme en Israël. L'une d'entre elle retient particulièrement notre attention : « *Visit Israel : you will never be the same* ». Après 24h passées à subir les pratiques arbitraires de cet Etat, le slogan a tenu sa promesse.

Arrivés à la douane, et sur recommandation de nos camarades étant déjà partis en Palestine auparavant, nous évitons les postes de contrôle tenus par des femmes, ayant la réputation d'être encore plus strictes et arrogantes que les hommes. Manque de chance, le soldat en civil derrière sa vitre prend sa pause et une femme soldat le remplace. Devant nous, une autre camarade faisant partie de la mission passe sans problème. Il n'en est pas de même pour nous.

Pour éviter les interrogatoires, chaque membre du groupe doit annoncer « tourisme » comme motif de voyage. En effet, porter un nom à connotation arabe et avoir une activité militante constitue en soi un délit pour la « plus grande démocratie du Moyen Orient ». Après quelques questions sur le motif du voyage et les liens nous unissant, on nous questionne sur nos origines, malgré nos passeports français : « *comment s'appellent vos parents ?* », « *sont-ils nés en France ?* », « *quand sont-ils arrivés en France ?* », « *comment s'appellent vos grands-pères ?* ». Immédiatement après avoir répondu à ces questions, la douanière presse un bouton et saisit son téléphone. Dix secondes plus tard, une personne emporte nos passeports et nous demande de la suivre. Pourtant, la troisième personne de notre groupe, dont le nom est bien français, se voit immédiatement délivrer un visa.

On nous installe dans une petite salle, où d'autres passagers attendent comme nous des nouvelles de leur passeport. Dix minutes plus tard, on vient nous chercher un par un. Un agent parlant un français parfait nous interroge : « *quel est le motif de votre séjour ?* », « *êtes-vous déjà venus en Israël ?* », « *où allez-vous séjourner ?* », « *notez sur ce papier vos numéros de téléphone et adresse mail* », « *que faites-vous dans la vie ?* », « *comment s'appellent vos parents et grands-parents ?* », etc. Pendant ce temps, un autre agent prend note de nos dires sur un ordinateur. L'agent parlant français quitte la salle. Nous ne le reverrons pas, la suite de l'interrogatoire se fera en anglais.

On nous renvoie dans la salle d'attente, puis un colosse vient chercher le premier d'entre nous et l'emmène dans son bureau. Au mur, deux cadres de Netanyahu, le criminel international, un grand drapeau israélien, une carte du monde et une photo de Jérusalem. Sur le bureau, deux agrandissements de nos passeports. Le colosse des services de renseignements annonce la couleur : « *on va être très clair avec toi : on sait que tu mens, donc si à la fin de cet entretien tu n'as pas accepté de coopérer, c'est retour direct chez toi* ». Etant psychologiquement préparés car ayant été prévenus des pratiques de déstabilisation typiques des agents de l'aéroport, nous affrontons sereinement le questionnement : « *pourquoi Israël et pas un autre pays ?* », « *où allez-vous vous rendre en Palestine ?* », « *qui connaissez-vous en Palestine ?* », « *on sait que vous connaissez*

quelqu'un à Gaza », « pourquoi voyagez-vous avec un seul téléphone pour trois ? », etc. Nous avons décidé de prendre un seul téléphone pour trois, ce qui apparemment constitue en Israël un délit de terrorisme, car c'est sur ce point que l'agent de renseignement insiste fortement. Après nous être fait insulter de menteurs, de malhonnêtes, nous nous faisons menacer, crier dessus, humilier, manquer de respect. Pendant des heures, on nous fait subir une épreuve psychologique, on s'adresse à nous comme à des coupables, comme si nous étions des criminels dangereux. On nous ressassait sans cesse les mêmes questions : « qui connaissez-vous en Palestine ? », « pourquoi êtes-vous ici ? ». Les deux agents de renseignements nous traitent comme des moins que rien : ils nous posent des questions puis ignorent nos réponses, nous disent « shut up ! » quand ça leur chante, nous ordonnent d'ouvrir la porte puis de la refermer aussitôt, nous chassent brutalement du bureau en hurlant « get out of here !!! », puis nous rappellent aussitôt, nous envoient se chercher l'un et l'autre en des temps records : « tu as 10 secondes pour aller le chercher ! », nous humilient publiquement, crient nos prénoms dans l'aéroport comme s'ils s'adressaient à des chiens, et d'autres choses encore que nous pouvons difficilement exprimer avec des mots.

Malgré les humiliations publiques et les provocations constantes, nous ne perdons notre sang froid à aucun moment. A l'instar des Palestiniens, nous gardons notre calme et appliquons la stratégie du Sumud (résistance non violente axée autour de l'idée de ténacité). Nous avons bien conscience, à chaque minute, que ce que nous subissons n'est rien comparé au quotidien des Palestiniens sous occupation.

L'un d'entre nous ayant beaucoup voyagé, on l'accuse d'être journaliste ou encore espion. Après le harcèlement et la fouille du téléphone, ils passent aux adresses mails. Le même agent nous demande si nous avons déjà pris part à des actions militantes ou politiques ; notre réponse est évidemment NON. C'est alors que l'agent nous montre des photos de manifestations de soutien à la Palestine signées d'un de nos noms. A ce moment-là, nous comprenons que notre séjour va tourner court.

Bien que sachant pertinemment pourquoi nous sommes là, ils continuent leur jeu de déstabilisation dans le but de nous faire craquer et de pouvoir nous soutirer des informations sur la mission de solidarité et les contacts palestiniens. Nous restons de marbre face à l'arrogance et à l'attitude méprisante des soldats.

Nous ne sommes pas dupes et nous rendons vite compte que les tailleurs et costumes que porte le personnel de l'aéroport n'est qu'une façon de mieux dissimuler l'uniforme militaire qui est en dessous. Rappelons qu'Israël est le seul pays au monde qui n'est pas régi par une constitution mais par des règles de droit militaire. Nous sommes d'ailleurs contrôlés par des jeunes d'à peine dix-huit ans, réalisant leur service militaire obligatoire, qui après avoir fouillé de fond en comble nos bagages nous palpent au corps, jusqu'entre les orteils et derrière les oreilles. Même au mur des salles de fouille les plus retirées de l'aéroport, des publicités touristiques ventent les plages de Tel Aviv. En ce qui nous concerne, nous sommes confrontés à l'envers du décor dans lequel vivent quotidiennement les Palestiniens.

Une femme arborant un grand sourire vient nous stipuler que nous faisons l'objet d'un avis d'expulsion et que l'entrée sur le territoire nous est refusée. Motif : prévention contre l'immigration illégale et danger pour la sécurité et l'ordre public de l'Etat d'Israël. Après huit heures de détention et d'interrogations, il est clair que nous sommes considérés comme des terroristes. Comble de tout, on nous demande de signer un papier reconnaissant l'ordre d'expulsion pour motif de sécurité. Ce document n'a évidemment aucune valeur, il est remis à chaque voyageur renvoyé arbitrairement dans son pays. Ce n'est qu'une tromperie de plus dans cette grande mascarade raciste. Toutes les personnes à qui nous demandons des détails sur les motifs de notre expulsion nous répondent qu'ils n'en savent pas plus, qu'ils sont soi-disant désolés et qu'il s'agit d'une décision du Ministère de la Défense. Nous refusons donc de signer ce document. La pression psychologique qu'on nous a imposée pendant toutes ces heures vise clairement à intimider, décourager et dissuader les militants. C'est pourquoi nous encourageons toutes les personnes solidaires du peuple palestinien à continuer d'affronter l'arbitraire israélien pour tenter de se rendre en Palestine.



רשות האוכלוסין וההגירה
Population and Immigration Authority



מדינת ישראל
State of Israel
משרד הפנים
Ministry of Interior

מנהל מעברי גבול
Border Control Administration

החלטה בדבר סירוב כניסה לפי חוק הכניסה לישראל, התשי"ב - 1952
Decision Concerning Denial of Entry According to the Entry into Israel Law, 5712-1952

בתוקף סמכותו של שר הפנים לפי חוק הכניסה לישראל, התשי"ב - 1952 (להלן: החוק), אשר הועברה אליי בהתאם לסעיף 16(א) לחוק, ולאחר בירור שנערך בהתאם לסעיף 9 לחוק, הוחלט כי האדם שפרטיו רשומים להלן אינו רשאי להיכנס לישראל:

By virtue of the authority of the Minister of Interior pursuant to the Entry into Israel Law, 5712-1952 (hereinafter: the Law), that was delegated to me pursuant to Section 16(A) of the Law, and following checks conducted pursuant to Section 9 to the Law, it was decided that the person whose details are specified below is not permitted to enter into Israel:

שם האב Father's name	השם הפרטי Given name	שם המשפחה Family name
MEISSA		B[REDACTED]

הונפק ע"י Issued in	מספר דרכון/תעודת מעבר Passport / Travel document No.	מין Gender	תאריך הלידה Date of birth
FRANCE	[REDACTED]	FEMALE	06/07/1988

Reason for denial: סיבת הסירוב:

- Prevention of illegal immigration considerations
- שיקולי מניעת הגירה בלתי חוקית
- Public security or public safety or public order considerations
- שיקולי בטחון הציבור או שלום הציבור או הסדר הציבורי

הנ"ל יורחק מישראל לפי סעיף 10(א) לחוק בהקדם האפשרי ועד אז יוחזק במקום שנקבע לכך. כל אימת שהנ"ל יבקש לבקר בישראל בעתיד, יהיה עליו להגיש בקשה מראש והיא תיבחן בהתאם לנסיבות באותה עת.

The abovementioned individual will be removed from Israel pursuant to Section 10(A) of the Law as soon as possible and until that time will be held in a location designated for this purpose.

Should the abovementioned individual request to visit Israel in the future, he/she will be required to submit a request in advance which will be examined in accordance with the circumstances at the time.

שם קצין ביקורת הגבולות / Name of border control officer	27/04/2015 Date/ביום	נמל תעופה בן גוריון Ben Gurion Airport Issued in / ניתן ב
---	-------------------------	---

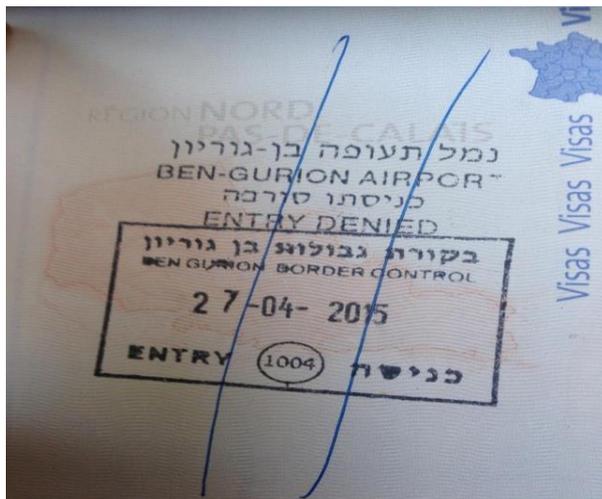
I hereby confirm by my signature that the decision was delivered to me. Signature: _____

אני מאשר בחתימתי כי נמסרה לידיי החלטה זו.
חתימה:

Après avoir scellé nos bagages avec des étiquettes « security », on nous fait monter dans un fourgon blindé sans fenêtres, comme des assassins, sans nos affaires, sans même pouvoir observer où on nous emmène. Au plafond, un SOS inscrit avec du sang a séché. A nos côtés, une jeune femme en pleurs connaît le même sort que nous.

On pourra quand même poser le pied en Terre de Palestine, mais dans la cour du centre de rétention. Une prison qui arbore fièrement les drapeaux de l'Etat sioniste. Après nous avoir laissé prendre l'air dix minutes, ils mettent toutes nos affaires dans une consigne et nous enferment dans une cellule insalubre, dont les murs sont recouverts de messages dans toutes les langues. Nous arrivons, nous aussi, à graver quelques messages. Les camarades qui passeront derrière pourront lire : Résistance ! Tahia Falestine ! Boycott Israël !

A cinq heures du matin, on nous fait sortir brutalement. Des agents qui ressemblent à des skinheads nous font monter dans une fourgonnette qui nous dépose directement sur la piste d'atterrissage. Nos passeports sont remis au pilote et on nous ordonne de nous installer sur les sièges au fond de l'avion. Stupeur ! A l'arrivée à Bruxelles, c'est la police fédérale belge qui nous attend devant la porte de l'avion pour un dernier contrôle. Après les avoir interpellés quant à leur collaboration avec l'Etat sioniste, ils nous répondent que, quotidiennement, des citoyens européens vivent la même expérience que nous. Les « citoyens israéliens », quant à eux, sont accueillis à bras ouverts en Europe...



Pour couronner le tout, nous découvrons, après avoir récupéré nos passeports, qu'un cachet mentionnant le refus d'entrée sur le territoire israélien y a été apposé. Une façon de nous faire comprendre que nos noms sont sur liste noire et qu'il n'est pas la peine pour nous de retenter l'entrée.

Nous n'étions pas dupes et connaissions déjà avant de partir les pratiques arbitraires et violentes de l'Etat d'Israël, mais sommes stupéfaits de l'impunité avec laquelle ils expulsent de simples voyageurs, citoyens français, qu'ils considèrent et traitent comme des « terroristes » simplement pour avoir un nom d'origine arabe et pour être du côté de la justice et du droit.

Jusqu'à quand les autorités françaises laisseront-elles leurs citoyens se faire humilier et expulser sans aucun motif légal ? Jusqu'à quand fermeront-elles les yeux sur les politiques racistes de cette entité militaire ? Depuis quand être solidaires d'un peuple sous occupation s'apparente à du terrorisme ? Comme le disait Desmond Tutu, militant sud-africain contre l'apartheid : « *Etre neutre face à une situation d'injustice, c'est être du côté de l'opresseur* ». Le silence de la France face aux injustices perpétrées par Israël s'apparente à de la collaboration. Les centaines de citoyens français ayant connu le même sort que nous attendent que leur gouvernement réagisse et adopte des sanctions conséquentes contre l'entité sioniste israélienne.

Cette expérience n'a fait que renforcer notre détermination et notre engagement dans la lutte pour la justice et la solidarité avec le peuple palestinien. Nous remettrons les pieds sur une Terre libre du joug de l'occupant car la justice triomphe toujours et que la victoire est inéluctable : Palestine VIVRA ! Palestine VAINCRA !

Tofayl et Meïssa,

Victimes du racisme et de l'arbitraire israélien